

La vie des associations

CCAS

Dimanche 25 Novembre, 107 convives de notre commune ont répondu présents à l'invitation du CCAS pour le repas offert à nos aînés. Ils ont pu apprécier le repas concocté papa paella Mme Vidal et danser au rythme de l'animateur et musicien DI DOU DAM. Tout le monde s'est quitté en fin d'après-midi apparemment enchanté de cet après-midi gastronomique et récréatif qui permet de maintenir et tisser des liens d'amitié entre les administrés de notre village.



Instance de coordination pour l'autonomie

La présidente et les membres du bureau de l'ICA du canton de Saint Pantaléon de Larche sont heureux de vous inviter à un **goûter de Noël** animé par Francis Devaux le mercredi 19 décembre à 14h30 à la salle des fêtes de Saint Cernin de Larche. **Inscriptions et renseignements : 05 55 87 81 79 (avant le 12 décembre).**

JN Rando

Comme chaque année en novembre, c'était la traditionnelle rando resto de JN Rando . Après un tour du lac et du golf du Coiroux, un parcours facile de 8 km dans la nature, sous le soleil et le ciel bleu mettant en valeur les magnifiques couleurs d'automne, nos 17 randonneurs ont mis les pieds sous la table. Ils ont décidé d'offrir son repas à notre désormais ancienne trésorière, Marie-Josée Barot pour la remercier du dévouement dont elle a toujours fait preuve depuis les débuts de l'association. Rendez-vous a été pris pour la prochaine sortie du 9 décembre du côté du lac du Causse. Si vous souhaitez participer, **renseignements au 05 55 24 67 15.**

La vie du village

Noces de platine de Marthe et Elie Gaucher

Félicitations à Marthe et Elie Gaucher, habitants de notre village qui viennent de fêter leurs 70 ans de mariage. Un bel exemple de longue vie commune. C'est aussi une preuve qu'un couple peut perdurer, traverser des moments heureux et difficiles de la vie, ensemble, en s'aimant et se respectant. Marthe est la fille de Marcelin Bachier, élu Maire de notre commune de 1947 à 1971. Notre stade de football porte son nom. Marthe est née le 20 février 1925, Elie le 25 Mars 1923, ils se sont unis par le mariage le 28 Octobre 1948 à Jugeals-Nazareth.

Félicitations aussi à leur fille Annie Robles, leur gendre Richard et ainsi qu'à leur petite fille Virginie, qui ont eu la chance de fêter ces noces de platine de leurs parents et grands- parents.(Gérard BAGNOL).



Boîte aux lettres de Puy Pommier

Suite à la pétition des habitants de Puy Pommier et de ses environs, communiquée au Maire lors du Conseil Municipal du 16 novembre 2018, celui-ci a adressé un courrier à la directrice de la Poste. Cette Dame répond qu'elle prend en compte cette demande et précise que la boîte aux lettres du lieu-dit Puy Pommier sera bien réinstallée, qu'il n'était pas question de l'enlever définitivement, et que si elle n'est pas encore en place, c'est à cause des délais imposés par l'entreprise qui intervient pour La Poste.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53
Fax : 05 55 85 58 75
Mail : mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr
Site : www.jugeals-nazareth.fr
Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Mardi : 8h à 12h
Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h
Jeudi : 8h à 12h
Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h
Permanence d'un élu le samedi de 9h30 à 11h30 (sauf été).
Cantine : 05 55 85 97 96
Garderie : 05 55 85 92 60
Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

INFORMATIONS UTILES

Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT
Tel. 05 55 85 95 76

Médecin de garde : 15

Infirmières :

Catherine CLAUZEL-RUBELLIN

Tel. 05 55 85 86 56

Mob. 06 80 02 04 00

Carole NEGRET

& Stéphanie MARQUES

06 48 31 09 54 / 06 83 29 95 27

Assistantes maternelles :

Sandra RENAULT La Borie Basse

Tel. 06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

Tel. 09 67 39 07 39 ou 06 22 53 15 31

Brigitte TILLET La Brande

Tel. 05 55 85 56 70 ou 06 08 35 76 98

Maryse IRIGOYEN Montplaisir

Tel. 06 17 17 64 55 ou 05 55 87 22 52

Assistante sociale

Nathalie Collet au 0519078131

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

SAUR : 05 53 54 60 38

ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 972 675 019

Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00

Fax : 05 55 17 91 84

ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)

Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)

Le Bulletin

Décembre 2018



Le mot du Maire



En cette période, je souhaite à toutes et tous que vous puissiez passer de joyeuses fêtes de fin d'année. C'est souvent l'occasion de se retrouver en famille et entre amis pour passer de bons moments de convivialité, d'échange et de partage. A ce titre, j'ai une pensée particulière pour nos administrés qui sont seuls ou souffrants. Ce peut être un moment, ou nous soyons plus attentifs à ce genre de situation et que chacun d'entre nous, à son niveau puisse faire preuve de bienveillance et de solidarité.

Dans cet éditto, je veux vous faire part de quelques infos que vous trouverez dans les pages suivantes plus précisément.

Tout d'abord ENEDIS a commencé et va poursuivre de gros travaux d'enfouissement de ligne HTA (haute tension) afin d'améliorer la qualité du service aux usagers en supprimant bon nombres de lignes aériennes, diminuant ainsi les risques de coupures lors d'intempéries. Malheureusement, comme l'on dit souvent, on ne fait pas « d'omelette sans casser des œufs » Ces travaux vont traverser les communes de Noailles, Cosnac, Jugeals-Nazareth, Noailhac et Turenne. Des voiries sur notre commune vont fatalement être tranchées, sur la départementale 8, mais plus précisément pour notre voirie communale, la voie Romaine et le passage du Kibboutz dans leur totalité puis une partie de la rue Jean Moulin. Naturellement avec une exigence de la part de la mairie de remise en état et vérification de compactage du rebouchage.

Un pylône vient d'être installé sur une parcelle de la commune, à l'extrémité du stade de foot par la société TDF. Cette entreprise nous loue le terrain pour la somme de 4590 euros par an. Cela va permettre l'amélioration de la qualité de réception de notre téléphonie mobile qui est médiocre sur notre commune pour un certain nombre d'opérateurs. A terme il est possible que l'on puisse faire rapatrier les antennes installées au château d'eau en plein bourg sur ce pylône plus éloigné des habitations. Je me tiens à votre disposition pour toutes informations complémentaires sur le sujet.

Afin que vous puissiez avoir une idée du développement de notre commune, vous trouverez aussi dans ce BM des tableaux portants sur l'urbanisme et l'état civil. Concernant l'état civil, j'ai bien pris note de demandes, afin que nous publions nominativement les naissances, mariages et malheureusement décès. Les lois et réglementations concernant ces données confidentielles ne nous permettent pas de faire ces publications sans l'autorisation des personnes concernées. Je propose que nous puissions faire un point chaque années ou au trimestre sur notre BM sur l'état civil. Pour ce faire, toutes les personnes qui souhaiteront cette publication personnelle devront se rapprocher de la mairie pour autorisation.

Comme je le fais souvent, je remercie les associations qui par leur dynamisme contribuent à faire vivre notre commune, leurs activités permettent des échanges et moments conviviaux. Cette année la mention particulière, je la destine au comité des fêtes qui va faire revivre le réveillon de la saint Sylvestre dans notre salle Jean Moulin. Je rappelle aussi que la rénovation de la salle en s/sol de Jean Moulin favorise le développement des activités. Nous devons poursuivre la rénovation de tout le s/sol.

Puis pour terminer, la mairie sera fermée toute la journée le 24 décembre. Elle sera ouverte, uniquement de 10h à midi le 31 décembre, pour les inscriptions éventuelles sur les listes électorales.



Le Maire ,

Gérard BAGNOL